ACADÉMIE
DE LIMOGES
Liberté
Égalité
Fraternité

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE FORMATEUR ACADEMIQUE

INSCRIPTIONS (ADMISSIBILITE OU ADMISSION)

SESSION 2027

Division des examens & concours
DEC 2

.Décret 2015-885 du 20/07/2015 relatif aux conditions de nomination des personnels enseignants du second degré et des conseillers principaux d'éducations aux fonctions de formateur académique

.Arrêté du 20/07/2015 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique

.Circulaire n° 2015-110 du 21/07/2015 relative au certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique

Tous les candidats, y compris les candidats admissibles aux sessions antérieures et souhaitant présenter les épreuves d'admission, doivent déposer un dossier de candidature.

Ouverture du registre des inscriptions :

Du 1er octobre 2026 au 13 novembre 2026 à minuit.

Le dossier de candidature (admissibilité ou admission) et les documents annexes sont téléchargeables sur le site du rectorat :

https://www.ac-limoges.fr/certificat-d-aptitude-aux-fonctions-de-formateur-academique-caffa-125750

Le dossier d'inscription est à retourner **au plus tard le 13 novembre 2026 à minuit,** date de dépôt faisant foi à l'adresse dec2@ac-limoges.fr

Calendrier de la session 2027

Admissibilité :

- Dépôt du dossier en vue de l'admissibilité (rapport d'activité et rapport d'inspection) à l'adresse dec2@ac-limoges.fr pour **le 5 mars 2027 à minuit au plus tard** (date de dépôt faisant foi)
- Epreuve d'admissibilité : **les 22 et 23 mars 2027**

Admission :

- Transmission du choix pour l'épreuve de pratique professionnelle : **8 janvier 2027 au plus tard**
- **à minuit** à l'adresse dec2@ac-limoges.fr
- Dépôt du mémoire par mail à l'adresse dec2@ac-limoges.fr : **18 mars 2027 à minuit au plus tard** (date de dépôt faisant foi)
- Epreuves d'admission : **les 13 et 14 mai 2027**

Informations complémentaires

Bureau des examens et concours DEC2 – Rectorat
Mél : dec2@ac-limoges.fr